

CIRCULAIRE
Aux employeurs affiliés à la Caisse ALFA

Bienne, le 19 octobre 2026

Les allocations complémentaires pour enfant / de formation professionnelle 2026

Chers Affiliés,

Les ayants droits secondaires aux allocations familiales peuvent bénéficier d'une allocation complémentaire pour enfant ou pour formation professionnelle.

Selon l'art. 18 du règlement d'exécution de la Caisse de compensation pour allocations familiales de l'industrie horlogère, l'allocation complémentaire est versée rétroactivement une fois par année, **sur présentation d'une demande**.

Le formulaire de demande d'allocation complémentaire est disponible sur notre site internet **ccih51.ch**, dans la rubrique :

Documents → Formulaires → Allocations familiales → Demande pour l'allocation complémentaire

Vous pouvez nous transmettre vos demandes à notre adresse générique **alfa@ccih51.ch**.

Nous vous remercions de bien vouloir utiliser le formulaire prévu à cet effet pour toute demande concernant l'année 2026.

Nous vous rappelons que si le contrat de travail de votre collaborateur débute ou échoit en cours de mois, l'allocation complémentaire est payée au prorata du nombre de jours d'engagement. En cas de départ de l'entreprise en cours d'année, la demande peut nous être adressée immédiatement.

Notre Caisse ayant accès au registre central des allocations familiales suisses, l'attestation de l'autre caisse d'allocations familiales n'est pas nécessaire et ne doit pas être transmise. En cas d'informations lacunaires, nous pouvons, si nécessaire, vous demander des documents complémentaires.

Pour rappel, les allocations complémentaires sont calculées rétroactivement pour la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année concernée. Les demandes relatives à l'année 2026 pourront ainsi nous être transmises dès la mi-décembre 2026, pour un versement rétroactif en 2027.

D'ores et déjà, nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et de votre compréhension dans la mise en œuvre de ces dispositions.

Avec nos cordiales salutations

Caisse de compensation ALFA de l'industrie horlogère